



L'Union des commerçants a reçu le prix spécial du jury

POUR LE 16ÈME CHALLENGE DE LA MEILLEURE ANIMATION COMMERCIALE DE NOËL, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, l'Union des Commerçants de Villard-de-Lans a été récompensée en remportant le prix spécial du jury d'un montant de 1500 euros. Le prix spécial du jury est décerné selon plusieurs critères comme l'originalité du projet, les initiatives et le dynamisme dont ont fait preuve les commerçants mais aussi leur capacité à se fédérer pour une action. Franck Gauthier, président de l'union des commerçants de Villard-de-Lans est très fier de ce prix spécial car il a une connotation de fédération forte entre les adhérents. "Ce challenge permet de valoriser, soutenir et promouvoir les actions collectives innovantes organisées par les associations et les groupements de commerçants. Il y a eu une véritable émulation entre les commerçants...

TOUS ONT PARTICIPÉ !

Ce prix et les projets annexes associés à la volonté commune des adhérents de l'union des commerçants nous encouragent tous... C'est un peu la cerise sur le

gâteau ! Grâce à lui, nous avons tous l'impression que l'énergie déployée ensemble pour la mise en place des animations commerciales n'est pas vaine. "

